



Probleme de titre de séjour

Par **Mélihka**, le **23/05/2011** à **14:26**

Bonjour,

Je suis actuellement en couple avec un sans papier déjà depuis plus d'un an et demie!
En effet, il est rentré en France en situation régulière par le biais d'un mariage en 2005. Il est resté 3 ans marié et sa titre de séjour "vie privée et familiale" a été renouvelé 3 fois.
Cependant, après son divorce, sa demande de titre de séjour a été refusée en 2008 avec une obligation de quitter le territoire et depuis ce temps il vit sans papier mais il a un permis français et possède une carte vitale, paye les impôts.
J'aimerais donc savoir si le fait qu'on se marie pourra lui permettre d'obtenir un titre de séjour sans retourner dans le pays d'origine!!

Merci de me répondre

Bonne journée!!

Par **mimi493**, le **23/05/2011** à **14:32**

Il a toujours le passeport qui lui a permis d'entrer en France légalement avec le visa long séjour ?

Vous risquez une enquête, ça fait quand même la seconde fois qu'il se servira du mariage pour avoir un droit au séjour.

Par **Mélihka**, le **23/05/2011** à **15:22**

oui il l'avai son passeport et son visa long séjour! Sauf que son passeport est périmé maintenant Et la première fois qu'il s'est marié c'était pas un mariage blanc sauf que ca n'a pas marché!!

Mais j'ai entendu que après le mariage si on fait une demande de visa long après 6 mois de vie commune on avait droit à un nouveau visa long séjour en faisant une demande à la préfecture pour éviter un rupture dans la pays!
Est-ce vrai?

Par **Mélihka**, le **23/05/2011** à **15:27**

et il l'a toujours son passeport!!

Par **mimi493**, le **23/05/2011** à **19:54**

Est-ce qu'il a le passeport d'après ?

Il faut présenter tous les passeports depuis son entrée légale sans période d'interruption. Sinon, l'administration dira qu'il y a un passeport montrant sa sortie du territoire et qu'il l'a détruit ou le cache.

Par **Mélihka**, le **23/05/2011** à **21:25**

Il a ses passeport mais ca va servir a quoi?? J'ai pas compris!!!